

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 29 (1921)
Heft: 10

Artikel: Les pensions en vin
Autor: Mogeon, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-23675>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES PENSIONS EN VIN

L'indépendance des Vaudois, proclamée au commencement de 1798, ne mit pas fin au régime des traitements en nature. Aussi bien le coffre national était-il épuisé par les contributions de guerre. On n'avait pas même pu donner à Ménard la totalité des Fr. 700,000.— qu'il réclamait.

Il fallait donc continuer à vivre sous le régime bernois en matière de rémunération et se résoudre à voir les pasteurs, les régents, les professeurs, voire les organistes de la nation, à se faire négociants en vins pour retirer de quoi subvenir à leurs divers besoins naturels, car on ne peut supposer que les uns, pas plus que les autres, aient été doués d'une capacité telle que les innombrables pots mis à leur disposition fussent consacrés à leur soif.

Voici un spécimen des comptes de la Chambre administrative du Léman, tiré de l'original gardé par les Archives cantonales vaudoises.

Compte du produit des vignes de la nation en blanc et en rouge dans le district de Lavaux, pour la vendange 1801.

Etat du produit des vignes nationales dépendant des caves de Lutry, cultivées tant à moitié fruit qu'au tier fruit pour la vendange de 1801, tant en vin blanc qu'en vin rouge.

	Pots
La totalité en blanc est de	9024 1/2
Et en rouge	<u>492</u>
Cave de Lutry en tout :	9516 1/2

Etat de placement du produit des vignes de Lutry selon l'état cy contre :

	Pots
Au pasteur de Corcelles rière Payerne	979
Au pasteur de Ressudens	979
Au pasteur de Chevroux	489 1/2
Au pasteur suffragant de Penard	442

Au pasteur principal du collège de Payerne	489 1/2
Au pasteur de Lutry	1326
Au diacre de Lutry	442
Au diacre de Payerne	489 1/2
Au régent de Lutry	442
Au pasteur de Savigny	884
A l'organiste de Lausanne	447
Restants pour la nation	1015
Idem de vin rouge	492

Pour balance : 9516 1/2

Etat du placement de vins à Glérolle.

Professeur en grec, à Lausanne	Pots
Au pasteur allemand, à Lausanne	460
Au pasteur Reymond, Chexbres	460
Au pasteur Gilleyron, Saint-Saphorin	442
En cave pour la nation, une fuste	442
Enfin le rouge à dite cave	492
	150
Total :	2446

Récapitulation du produit général des vins blancs et rouges récolté dans les caves du district de Lavaux.

A la vendange de 1801 :

A la cave de Lutry	Pots de Berne
Rière la commune de Ville et diverses caves	9516 1/2
Au Dézaley rière Saint-Saphorin	9308
Enfin à Glérole	3396
	2446

En totalité : 25226 1/2

Délivré en pension totale 19906

Reste à la nation : 5320 1/2

Ce solde fut réparti dans les caves de Lutry, de Cully et du Dézaley. On remarque que ce qui revenait à la cave de Lutry fut « placé dans un Lagre chez un Particulier a raison que la Cave nationale n'est pas des plus sûres pr y demeurer ».

L. MOGEON.